



Moyen-Orient et
Mondes Musulmans
Groupement d'Intérêt Scientifique

Guide des mobilités étudiantes et jeunes chercheurs

Introduction

Le livre blanc des études françaises sur le Moyen-Orient et les mondes musulmans publié en septembre 2014 par le Groupement d'intérêt scientifique du CNRS, insistait sur la nécessité d'apporter un soutien aux jeunes chercheurs, en particulier sur le besoin de formation des étudiants en langues orientales et du souhait de plus de contrats doctoraux et postdoctoraux.

Ce document a pour objectif de présenter, de manière non exhaustive, les différentes possibilités de mobilité sortante pour les étudiants, doctorants et post-doctorants, français et étrangers, inscrits dans un établissement d'enseignement supérieur français, en lien avec les pays concernés par le groupement d'intérêt scientifique Moyen-Orient et mondes musulmans.

Certaines mobilités sont ouvertes à tous, d'autres sont liées à l'appartenance à un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche. Les mobilités étudiantes dépendent également des accords de coopération signés par les établissements d'enseignement supérieur dans lequel ils sont inscrits.

Si tous les établissements affichent comme une de leur priorité le développement des échanges internationaux, les moyens disponibles, en particulier pour la mobilité des étudiants et des doctorants, ne sont pas toujours à la hauteur des objectifs.

Remarques préliminaires

Les sources ayant permis la rédaction de ce document sont essentiellement les sites internet des différents organismes de recherche, des établissements d'enseignement supérieur, de Fondations, d'organisations internationales, des conseils régionaux, des laboratoires d'excellence.

La construction de ces sites présente une grande diversité : la partie internationale, concernant les étudiants et les aides à la mobilité internationale, est plus ou moins visible et plus ou moins détaillée. Pour un certain nombre de sites, il est nécessaire d'avoir un identifiant pour avoir accès à plus de détails.

En règle générale, les universités regroupent les offres régionales et nationales de mobilité à l'international et proposent aux étudiants de remplir un seul dossier pour obtenir une aide à la mobilité quel que soit leur niveau d'études. Elles ont assez rarement des financements propres à proposer aux étudiants.

Dans tous les cas, les étudiants doivent s'adresser au service des relations internationales de leur université ou de la COMUE à laquelle leur établissement et/ou leur école doctorale est rattachée. Les services des relations internationales se chargent alors de transmettre aux structures compétentes les demandes d'aide à la mobilité internationale.

En licence et Master, les séjours à l'étranger ne peuvent se faire que dans le cadre d'accords passés entre l'établissement de l'étudiant et l'institution d'accueil.

Pour tout renseignement sur ce document

Catherine Bastien-Ventura

Responsable de coopération internationale

GIS Moyen-Orient & Mondes musulmans, GIS Asie et GIS Études africaines

catherine.bastien-ventura@cnsr.fr

Table des matières

Introduction.....	3
Remarques préliminaires	5
1 - Mobilités accessibles à tous	9
Le réseau des unités mixtes des instituts français de recherche à l'étranger - UMIFRE.....	11
Réseau des écoles françaises à l'étranger.....	18
École française d'Extrême-Orient - EFEO	18
Ecole Française de Rome - EFR.....	19
L'Institut français d'archéologie orientale - IFAO.....	19
La Casa de Velázquez.....	20
Centre national de la recherche scientifique – CNRS.....	21
Bourses Erasmus +.....	22
Campus France	23
Bourses du Musée du Quai Branly	24
Prix Michel Seurat	25
fundit	26
Service Public - Financement des études supérieures : aide à la mobilité internationale.....	26
Association Nationale des Docteurs ès Sciences (ANDES)	26
2 – Fondations et organisations internationales.....	27
Agence universitaire de la Francophonie - AUF	28
Fondation Maison des Sciences de l'Homme - FMSH	29
Institut de France	30
Le conseil arabe pour les sciences sociales	31
Fondation Gerda HENKEL	32
Fondation Montalembert.....	33
Fondation Anna Lindh	34
Fondation Max Van Berchem.....	35
Fondation Walter-Zellidja.....	36
Fondation Martine Aublet.....	37

3 – Régions	39
Région Ile de France	40
Région Rhône Alpes.....	40
Région PACA	41
4 - Etablissements	43
Collège de France	44
Ecole des hautes études en sciences sociales – EHESS	45
Ecole normale supérieure de Lyon – ENS Lyon	47
Ecole pratique des Hautes études - EPHE	48
Institut national des langues et civilisations orientales - INALCO	49
Institut national d’histoire de l’art - INHA.....	50
Institut de recherche pour le développement - IRD	51
Sciences Po Aix	52
Sciences Po Grenoble	53
Sciences Po Lyon	54
Sciences Po Paris	55
Université Aix-Marseille	57
Université de Bordeaux Montaigne	58
Université Lumière Lyon 2.....	59
Université Jean Moulin Lyon 3	60
Université Paris Panthéon-Sorbonne	61
Université Sorbonne Nouvelle Paris,.....	62
Université Paris - Sorbonne	63
Université Paris Diderot	64
Université Paris Nanterre	65
Université de Strasbourg.....	66
Université François Rabelais de Tours.....	67
5 - Laboratoires d’excellence	69
LABEXMED	73
Labex RESMED.....	74
Labex TransferS	74
Labex Les Passés dans le Présent	75

1 - Mobilités accessibles à tous

[Le réseau des unités mixtes des instituts français de recherche à l'étranger - UMIFRE](#)

Le réseau des UMIFRE est un dispositif mis en œuvre par le CNRS et le ministère de l'Europe et des Affaires Etrangères. Il permet aux chercheurs et enseignants-chercheurs d'effectuer des mobilités de longue durée, au plus près des terrains de recherche. Ces structures établissent des relations suivies, entre les institutions de recherche françaises et les institutions scientifiques partenaires à l'étranger.

Ces unités sont essentielles dans le domaine des recherches aréales. L'une de leur mission, au-delà de la production de connaissances est la formation à la recherche et par la recherche. C'est dans ce cadre que les étudiants et jeunes chercheurs (Master, doctorants, post-doctorants) peuvent être accueillis. Cependant, l'offre n'est pas la même selon les UMIFRE.

Un site général publie les possibilités de bourse pour effectuer une mobilité :

<http://www.ifre.fr/bourses>

Les sites internet de ces différentes UMIFRE relaient également de nombreux appels (bourses, projets...), il est utile de visiter régulièrement les rubriques « aide à la mobilité » de ces sites.

I. Centre Français d'Archéologie et de Sciences Sociales - CEFAS

<http://cefas.cnrs.fr/>

Depuis 2013, le CEFAS est basé essentiellement à Koweït city, une antenne reste présente à Sanaa où le CEFAS était installé initialement. Il est devenu un institut régional ayant compétence sur l'ensemble des pays de la péninsule arabique.

- Etudiants en Master et doctorants, séjours de courte durée

Le CEFAS offre des Aides à la Mobilité Internationale (AMI) de 1 mois, pour les étudiants en Master ou pour les doctorants, dans toute sa zone de compétence : Arabie Saoudite, Bahreïn, Emirats Arabes Unis, Koweït, Oman et Qatar, selon les modalités communes à tous les IFRE. **Les appels se font en janvier-février, sur le site web du CEFAS.**

- Doctorants et post-doctorants, séjours de longue durée

Le CEFAS offre des bourses doctorales AMI (Aide à la mobilité internationale) de 12 mois dans toute sa zone de compétence, détaillée ci-dessus. Les appels se font en janvier-février, sur le site web du CEFAS.

<http://cefas.cnrs.fr/spip.php?article459>

CEFAS - En coopération avec la Fondation des Maisons des Sciences de l'Homme, le CEFAS offre des bourses postdoctorales de 3 mois (programme Atlas).

Les appels se font en octobre novembre sur les sites web du CEFAS et de la FMSH, voir rubrique consacrée à la FMSH (page 29).

II. Centre d'études et de documentation économiques, juridiques et sociales - CEDEJ – Le Caire Egypte

<http://cedej-eg.org/>

Contact : ayda.yakout@cedej-eg.org

- Etudiants en Master

Le CEDEJ propose chaque année plusieurs bourses de stage d'une durée d'1 à 3 mois pour un.e étudiant.e de Master 1 ou 2 souhaitant réaliser un mémoire en SHS sur l'Egypte contemporaine. En 2017, 12 étudiants de niveau Master ont ainsi été financés pour un terrain de recherche souvent exploratoire. Pour 2018, voir : <http://cedej-eg.org/index.php/2017/10/25/offre-de-bourse-s-du-cedej-pour-etudiant-e-s-de-master/>

- Doctorant

Le CEDEJ et l'IFAO proposent une bourse doctorale en sciences humaines et sociales portant sur les évolutions contemporaines de la société égyptienne aux XIXe et XXe siècles. Cette bourse s'adresse à des étudiants de toute nationalité titulaires d'un Master 2 ou équivalent, et justifiant d'une inscription en doctorat.

- Post-doctorants

Le CEDEJ et l'IFAO ont offert en 2017-2018 une bourse postdoctorale d'un an.

En 2018, pour célébrer son 60^e anniversaire, le CEDEJ a lancé un appel pour des bourses doctorales (entre 1 et 6 mois) destinées à des chercheurs ou chercheuses de nationalité égyptienne.

La Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH) et le Centre d'Etudes et de Documentation Economiques, Juridiques et Sociales (CEDEJ) proposent également à des post doctorants ou à de jeunes chercheurs résidant en France, une aide à la mobilité pour réaliser un séjour de recherche de 2 à 4 mois en Egypte. Les appels se font en octobre-novembre ainsi qu'en début d'année civile (février-mars) sur les sites web du CEDEJ et de la FMSH, voir rubrique consacrée à la FMSH (page 29).

L'institut Français d'Egypte (IFE) propose plusieurs possibilités de mobilité vers l'Egypte ou vers la France.

<http://institutfrançais-egypte.com/fr/accueil/>

III. Centre Jacques Berque - CJB – Rabat Maroc

<http://www.cjb.ma/>

- **Master 2, doctorants, post-doctorants,**

Des bourses de courte durée pour effectuer des recherches de terrain, ou archivistiques sont attribuées chaque année. Le CJB diffuse un appel à candidatures 2 fois par an. Consulter l'onglet bourses du site des Unités mixtes des instituts français de recherche à l'étrangers IFRE

<http://www.ifre.fr/bourses>

- **Doctorants**

Le CJB attribue une bourse de doctorat chaque année pour un an et renouvelable un an ; cette bourse est plutôt réservée à un ou une étudiant.e marocain.e.

Le CJB peut également accueillir des doctorants et des post-doctorants qui ont leur propre financement, quel qu'en soit le cadre. Les post-doctorants accueillis au CJB sont recrutés sur des programmes financés, tels que les projets ANR.

IV. IFPO – Institut Français du proche orient - Beyrouth -Liban

<http://www.ifporient.org/>

L'IFPO couvre les pays suivants : le Liban, la Palestine, la Jordanie, l'Irak et la Syrie.

- Doctorants

L'IFPO propose régulièrement, au sein de ses trois départements scientifiques, des Aides à la mobilité internationale (AMI), attribuées par le Ministère des affaires étrangères et européennes, à des étudiants doctorants inscrits en thèse dans une université française et effectuant leur recherche doctorale dans l'un des domaines précisés sur le site de l'IFPO.

<http://www.ifporient.org/node/117>

- Mobilité grâce au programme SAFAR – Master 2, doctorants, post doctorants

Lancé en mars 2017, le nouveau programme SAFAR de l'Ambassade de France au Liban, en collaboration avec l'Institut de recherche pour le développement (IRD) et l'Institut français du Proche-Orient (IFPO), offre aux étudiants de master 2, doctorants, post-doctorants rattachés à des institutions d'enseignement supérieur et de recherche libanais des bourses de courts séjours de recherche scientifique pour effectuer une mobilité en France dès le mois de juin 2017, pour une durée de 2 semaines à 6 mois maximum. Il couvre les domaines de recherche suivants : sciences humaines et sociales, santé, environnement, développement et innovation, archéologie.

<http://www.ifporient.org/en/node/1922>

- Mobilités post licence pour étudiants des pays arabes

L'Agence Universitaire de la Francophonie (AUF) est un partenaire important de l'IFPO et finance régulièrement certaines de ses actions. En particulier les mobilités des étudiants du monde arabe vers la France, mais aussi des mobilités d'étudiants, doctorants et post doctorants entre pays du monde arabe (par exemple : étudiants libanais allant au Maroc ou étudiants marocains allant en Jordanie).

Voir la rubrique consacrée à l'AUF page 19 et <https://www.auf.org/ressources-et-services/bourses/>

- Stages de Langue

o Stage de langue arabe :

Le Département des Études Arabes, Médiévales et Modernes de l'IFPO propose chaque année deux types de stages de langue arabe, à Beyrouth et à Amman : un stage annuel en vue de la recherche (d'octobre à juin – 432 heures) et des stages intensifs d'un mois (en juillet à Amman et Beyrouth ; en septembre à Beyrouth – 100 heures).

<http://www.ifporient.org/node/67>

o Stages de langues et de civilisation Kurde

<http://www.ifporient.org/node/1913>

Pour en savoir plus sur les conditions d'accueil à l'IFPO : <http://www.ifporient.org/node/71>

V. Institut français d'études anatoliennes IFEA - Istanbul Turquie

<http://www.ifea-istanbul.net/>

- Doctorants

Une aide à la mobilité peut être attribuée pour une durée de 3 à 8 mois, éventuellement renouvelable 1 fois. Les candidats doivent être ressortissants turcs ou de l'Union européenne, titulaires d'un Master de recherche et inscrits en doctorat dans une université française.

- Doctorants et Post-doctorants – séjours de courte durée

L'institut français d'études anatoliennes - Georges Dumézil (USR 3131 – CNRS-MEAE) offre tous les ans des bourses à des jeunes chercheurs (doctorants ou post doctorants) français ou étrangers inscrits dans un établissement français. Les ATER, les doctorants contractuels et les bénéficiaires d'une Aide à la Mobilité Internationale ne peuvent prétendre simultanément à une bourse de courte durée.

Cette bourse est également ouverte aux étudiants inscrits dans les universités turques hors du département d'Istanbul. Les candidats doivent poursuivre des recherches nécessitant un séjour à Istanbul ou en Turquie et se rapportant à des domaines précisés sur le site de l'UMIFRE.

VI. Institut de Recherche sur le Maghreb Contemporain – IRMC Tunis – Tunisie

<http://www.irmcmaghreb.org/>

- Doctorants

L'IRMC octroie quatre types de bourses pour les doctorants : les bourses d'aide à la mobilité internationale du MEAE et CNRS, les bourses d'aide à la mobilité internationale IRMC-SCAC d'Alger et des bourses plus courtes dites de moyenne durée (BMD).

Les appels sont à consulter à cette adresse :

<http://www.irmcmaghreb.org/emplois-bourses.html>

VII. Centre de recherche français à Jérusalem – CRFJ Jérusalem - Israël

<http://www.crfj.org/>

- Etudiants en Master

Les stages s'adressent à des étudiants -sans condition de citoyenneté- dans le cadre de leur cursus universitaire, au niveau M1 ou M2. D'une durée de deux mois maximum, ils ne peuvent donner lieu à gratification. Ils font l'objet d'une convention de stage entre l'université d'appartenance de l'étudiant-stagiaire et le CNRS. Cette convention est signée par le Président du CNRS, le Président de l'université et le directeur du CRFJ, avant la prise de fonction de l'étudiant-stagiaire au CRFJ.

L'étudiant doit envoyer un dossier de candidature (lettre de motivation, projet de recherche et CV) au directeur du CRFJ à l'adresse : crfj@cnrs.fr

- Doctorants et Post-doctorants

Le Centre de Recherche Français à Jérusalem propose des **aides à la mobilité internationale** pour doctorants et post-doctorants (AMI). L'appel à candidature est publié chaque année au courant de l'automne (novembre-décembre). Les projets de recherche doivent s'inscrire dans l'une des thématiques du CRFJ.

Les candidats doivent être inscrits en doctorat ou être titulaire d'un doctorat mené auprès d'une université française de l'Union européenne (sans critère de nationalité). Les AMI sont attribuées pour une durée de 3 à 9 mois. Elles sont éventuellement renouvelables, sous réserve de l'examen d'une nouvelle demande.

L'aide consiste en une allocation mensuelle d'environ 1200 euros net et le remboursement d'un billet d'avion entre la résidence administrative du candidat et Israël (sur la base du tarif classe économique le plus avantageux).

<http://www.crfj.org/rejoindre-le-crfj/>

VIII. Institut Français de Recherche en Iran – IFRI Téhéran – Iran

<http://www.ifriran.org/index.php/fr/>

- **Doctorants et Post-doctorants**

L'institut Français de Recherche en Iran (IFRI) propose des bourses **d'aide à la mobilité internationale** destinées à de jeunes chercheurs, doctorants et post-doctorants inscrits dans un établissement français d'enseignement supérieur ou de recherche.

Ces bourses, d'une durée d'un à trois mois, visent à couvrir les frais de transport et de séjour de doctorants (allocation mensuelle de 800 €, à laquelle s'ajoute le cas échéant le remboursement - plafonné à 600€ - des frais de transport) ou de chercheurs détenteurs d'un doctorat, âgés de moins de 35 ans (allocation mensuelle de 1000 € plus, le cas échéant, frais de transport – plafonné à 600 €) et poursuivant des recherches sur le monde iranien.

Une attention particulière sera portée aux recherches s'inscrivant dans l'un des axes suivants :

- Histoire, archéologie et patrimoine
- Philosophie et islam iranien
- Études urbaines, mobilités et sciences sociales

Les candidats souhaitant se rendre en Iran doivent avoir connaissance d'une institution iranienne capable de les accueillir sur le plan scientifique qui soit « puissance invitante » pour l'obtention du visa.

<http://www.ifriran.org/index.php/fr/actualites/aides-a-la-mobilite-scientifique/100-les-aides-a-la-mobilite-scientifique>

Réseau des écoles françaises à l'étranger

Les écoles françaises à l'étranger constituent un réseau de cinq établissements d'enseignement supérieur et de recherche. Établies à l'étranger, en Grèce (École française d'Athènes, 1846), en Italie (École française de Rome, 1875), en Égypte (Institut français d'archéologie orientale, Le Caire, 1880), en Asie du Sud-Est (École française d'Extrême-Orient, Paris, 1898) et en Espagne (Casa de Velázquez, Madrid, 1920), elles remplissent une triple mission de formation, de recherche et de diffusion en sciences humaines et sociales. Elles accueillent des jeunes chercheurs, **doctorants ou post-doctorants**, qui s'appuient sur une communauté de chercheurs confirmés, français ou étrangers.

Elles développent dans les pays d'accueil des réseaux de collaboration et de coopération qui font d'elles des acteurs irremplaçables de la recherche française à l'étranger. Depuis 2015 elles sont dotées d'un comité des directeurs qui pilotent les opérations communes du réseau.

<http://www.resefe.fr/index.php/reseau-efe>

École française d'Extrême-Orient - EFEO

L'École française d'Extrême-Orient (EFEO) a pour mission la recherche interdisciplinaire sur les civilisations asiatiques, de l'Inde au Japon. L'EFEO est présente, grâce à ses 18 centres de recherche, dans 12 pays d'Asie. Ces centres de recherche peuvent accueillir des étudiants

- Étudiants en Master ou Doctorant : bourses de terrain

L'EFEO propose des bourses d'études d'une durée de un à six mois. Les allocations de terrain permettant aux étudiants d'effectuer un séjour d'étude en Asie dans les Centres de l'EFEO.

<https://www.efeo.fr/base.php?code=421>

- Doctorants

Le ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche offre cinq contrats doctoraux dans le cadre d'un partenariat avec une des écoles françaises à l'étranger : un est réservé à l'École française d'Extrême-Orient,

<https://www.efeo.fr/base.php?code=428>

- Post-doctorants

L'École française d'Extrême-Orient propose deux programmes de contrats post-doctoraux de courte durée (3 à 6 mois) : un programme de mobilité vers l'Asie avec la Fondation Maison des sciences de l'homme (FMSH p 29), et un programme propre, sans obligation de mobilité.

<https://www.efeo.fr/base.php?code=861>

Ecole Française de Rome - EFR

Fondée en 1875, l'EFR a pour mission fondamentale la recherche et la formation à la recherche dans le champ de l'archéologie, de l'histoire et des autres sciences humaines et sociales, de la Préhistoire à nos jours.

Son domaine d'intervention privilégié couvre un espace comprenant Rome, l'Italie, le Maghreb et les pays du Sud-Est européen proches de la mer Adriatique. Mais la vocation universelle de la ville de Rome, capitale du monde romain antique, puis du Christianisme, lui permet d'accueillir des chercheurs travaillant sur d'autres sphères du monde, qui ont besoin de consulter ses archives (en particulier celles du Vatican).

- Doctorants

L'EFR propose chaque année des bourses, destinées à assurer l'accueil temporaire de jeunes chercheurs dont les travaux nécessitent un séjour en Italie. « *Les travaux et recherches des bénéficiaires doivent correspondre à la mission scientifique dévolue à l'École française de Rome* ». Dans ce contexte, les bourses ont pour mission d'aider les doctorants au cours des premières années de leur travail de thèse.

<http://www.efrome.it/candidater/devenir-boursier/les-bourses-de-lecole-francaise-de-rome.html>

L'Institut français d'archéologie orientale - IFAO

Au sein du réseau des Écoles françaises à l'étranger, l'IFAO s'attache à l'étude des cultures qui se sont succédé en Égypte depuis la Préhistoire jusqu'à l'époque contemporaine. Les principales disciplines concernées sont l'archéologie, l'histoire et la philologie

- Doctorants et post doctorants

L'IFAO accueille une vingtaine de boursiers doctorants et post-doctorants chaque année. Les candidats doivent être inscrits en doctorat, ou être titulaires d'un doctorat depuis moins de cinq ans révolus. Ils doivent résider dans un pays autre que l'Égypte, et effectuer des recherches nécessitant un séjour en Égypte. Les bourses sont d'une durée d'un mois. Pour plus de précisions sur les conditions d'obtention de ces bourses :

<http://www.ifao.egnet.net/annonces/bourses/>

La Casa de Velázquez

Créée en 1920, la Casa de Velázquez œuvre depuis près d'un siècle au développement des activités créatrices et de recherche en relation avec les arts, les langues et les sociétés des pays ibériques, ibéro-américains et du Maghreb. Elle contribue ainsi à la formation d'artistes et de jeunes chercheurs, tout en favorisant les échanges artistiques et scientifiques à l'échelle internationale.

La Casa de Velázquez réunit ainsi l'École des hautes études hispaniques et ibériques (EHEHI) et l'Académie de France à Madrid, respectivement dédiées à la recherche et à la création artistique.

<https://www.casadevelazquez.org/accueil/>

La mission scientifique de la Casa de Velázquez est garantie par l'EHEHI. Lieu de formation pour des jeunes chercheurs et centre de recherche international dans le domaine des Sciences Humaines et Sociales, elle accueille actuellement dix-huit membres, engagés pour la plupart dans la préparation d'une thèse doctorale.

- **Doctorants – Aides spécifiques bourses**

Les bourses pour doctorants s'adressent aux jeunes chercheurs dont les travaux nécessitent un séjour court en péninsule Ibérique (1 à 3 mois). Les candidats doivent être inscrits en doctorat et présenter un projet de recherche se rapportant à l'un des domaines de compétence de l'établissement.

- **Doctorants et post-doctorants – Aides pour les Membres**

Ces aides s'adressent aux jeunes chercheurs qui nécessitent un séjour prolongé en péninsule Ibérique (12 mois renouvelable pour les doctorants). Le projet peut s'inscrire aussi bien dans le cadre d'une thèse de doctorat que d'une recherche postdoctorale. Dans ce dernier cas, une priorité est accordée aux candidats dont la thèse a été soutenue au moins deux ans avant le début de leur contrat en qualité de membre et pas au-delà de huit ans après la soutenance de la thèse.

<https://www.casadevelazquez.org/accueil/candidatures/chercheurs/>

Pour consulter les appels en cours pour les différents établissements du réseau des : Écoles Françaises à l'Étranger

<http://www.resefe.fr/index.php/appels-a-candidature>

Centre national de la recherche scientifique – CNRS

Afin de promouvoir sa coopération internationale, l'institut des sciences humaines et sociales du CNRS s'appuie sur des centres de recherche et des grands établissements français à l'étranger qui sont des outils importants pour la structuration de la recherche à l'international et qui facilitent les mobilités des chercheurs à toutes les étapes de leur formation et de leur carrière. Ces centres assument, entre autres, une fonction de formation pour les doctorants et les post doctorants, de même que pour les chercheurs et les enseignants chercheurs.

Les mobilités se font en lien avec les UMIFRE (voir pages 11 à 17) et les Ecoles françaises à l'étranger (voir pages 18 à 20).

- **Doctorants et post-doctorants**

Depuis 2012, des appels d'offres pour des contrats doctoraux ou des soutiens à la mobilité sont lancés chaque année. L'InSHS attribue annuellement 4 contrats doctoraux de 36 mois. Les doctorants séjournent 20 mois au sein d'une UMIFRE. Une année sur 2, l'appel concerne les pays du GIS MOMM.

Pour en savoir plus : <http://www.cnrs.fr/inshs/relations-internationales/appel-a-propositions.htm>

- **Soutien à la mobilité internationale CNRS/InSHS**

Les doctorants et les post doctorants peuvent également bénéficier d'une aide à la mobilité à travers les outils de coopération du CNRS (PICS, LIA, IRN (ex GDRI) dans le cadre de projets de recherche établis entre leur unité d'accueil et les partenaires étrangers.

Bourses Erasmus +

- **Etudiants en licence, Master et doctorants**

Le nouveau programme Erasmus+ vise à soutenir des actions dans les domaines de l'enseignement, de la formation, de la jeunesse et du sport pour la période 2014-2020.

Pour les pays du GIS MOMM, seule la Turquie est un pays du programme, c'est-à-dire participant à toutes les activités du programme.

Le programme Erasmus + pour l'enseignement supérieur contribue à la réalisation d'un espace européen de l'enseignement supérieur en poursuivant plusieurs objectifs dont :

- l'amélioration de la qualité et le renforcement de la dimension européenne de l'enseignement supérieur ;
- l'accroissement de la mobilité des étudiants, des enseignants et du personnel universitaire ;
- le renforcement de la coopération multilatérale
- la transparence et la reconnaissance des qualifications acquises
- l'internationalisation des établissements supérieurs européens

Les étudiants ne peuvent pas bénéficier directement du programme Erasmus +. Ils doivent s'adresser à leur établissement d'études ou à un organisme porteur d'un projet financé par le programme.

Pour en savoir plus : <https://info.erasmusplus.fr/>

Campus France

La promotion à l'étranger du système d'enseignement supérieur et de formation professionnelle français est une mission fondamentale de l'Agence française pour la promotion de l'enseignement supérieur, l'accueil et la mobilité internationale.

<http://www.campusfrance.org/fr>

Campus France gère la mobilité des étudiants et stagiaires étrangers, lauréats de bourses, pour étudier en France ou à l'étranger. L'agence accompagne également les étudiants français partant étudier à l'étranger.

Campus France relaie également un ensemble de bourses proposées par plusieurs pays pour faciliter la mobilité des étudiants de leurs pays à l'étranger

<http://campusbourses.campusfrance.org/fria/bourse/#/catalog>

- **Etudiants en Licence et Master**

Le programme de bourses arabisantes est ouvert aux étudiants inscrits en licence ou en master, qu'ils soient français ou non, et disposant déjà d'un niveau en langue arabe. Il permet de partir 9 mois suivre une formation linguistique en Egypte, en Jordanie, au Liban ou en Tunisie.

Ce programme de bourses s'inscrit dans le cadre de la politique menée par le Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation sur le développement de l'enseignement de l'arabe et le soutien de la recherche sur le monde arabe.

<https://www.campusfrance.org/fr/le-programme-de-bourses-arabisantes>

Bourses du Musée du Quai Branly

Le musée du quai Branly – Jacques Chirac propose chaque année des bourses doctorales et postdoctorales destinées à aider des doctorants et des post-doctorants à mener à bien des projets de recherche originaux et innovants. Les disciplines concernées sont : l'anthropologie, l'ethnomusicologie, l'histoire de l'art, l'histoire, l'archéologie (à partir du néolithique), la sociologie, les arts du spectacle.

- **Doctorants**

Trois bourses doctorales sont destinées à soutenir des doctorants en fin de thèse **inscrits au moins en troisième année pour l'année universitaire** (dans une université française ou étrangère). Ces bourses sont une **aide à la rédaction** et excluent les recherches de terrain et d'archive. Elles concernent uniquement des thèses portant sur des sociétés extra-européennes.

Ces bourses doctorales sont attribuées pour une durée de 12 mois non reconductible, du 1er octobre au 30 septembre. En 2017, elles étaient d'un montant mensuel de 1300 euros net.

- **Post-doctorants**

Le musée du quai Branly – Jacques Chirac propose cinq bourses postdoctorales à de jeunes docteurs pour élaborer collectivement un programme de recherche d'un an sur la thématique « valeur et matérialités ».

Ces bourses postdoctorales sont attribuées pour une durée de 12 mois non reconductible du 1er octobre au 30 septembre, et sont en 2017 d'un montant mensuel de 2 111,09 € brut (sous forme d'un CDD).

Pour plus d'informations sur les conditions d'éligibilité et d'évaluation des dossiers :

<http://www.quaibrantly.fr/fr/recherche-scientifique/activites/bourses-et-prix-de-these/bourses-de-recherches-doctorales-et-postdoctorales>

Prix Michel Seurat

Le Prix Michel Seurat a été institué par le CNRS en juin 1988 pour « honorer la mémoire de ce chercheur du CNRS, spécialiste des questions islamiques, disparu dans des conditions tragiques. Ce programme vise à aider financièrement chaque année un jeune chercheur, ressortissant d'un pays européen ou d'un pays du Proche-Orient ou du Maghreb, contribuant ainsi à promouvoir connaissance réciproque et compréhension entre la société française et le monde arabe ».

Depuis 2017, l'organisation du Prix a été déléguée au GIS « Moyen-Orient et mondes musulmans », en partenariat avec l'IISMM-EHESS et Orient XXI.

- **Doctorants**

Le Prix est ouvert aux titulaires d'un master 2 ou d'un diplôme équivalent, âgés de moins de 35 ans révolus et sans condition de nationalité, de toutes disciplines, travaillant sur les sociétés contemporaines du Proche-Orient et/ou du Maghreb. Il a pour vocation d'aider un jeune chercheur à multiplier les enquêtes sur le terrain, dans le cadre de la préparation de sa thèse. Les enquêtes doivent avoir lieu à l'étranger. La maîtrise de la langue du pays concerné est une condition impérative. En 2017, le montant était de 15 000 €.

L'annonce paraît en début d'année sur le site du GIS MOMM : <http://mailis-remomm.fr/> et est relayée par les partenaires CNRS, IISMM et Orient XXI.

fundit

- **Post-doctorants**

fundit concentre sur un site unique tous les financements et séjours de recherche (après-thèse) accessibles aux chercheurs en sciences humaines et sociales qui souhaitent effectuer une mobilité à l'international.

<http://www.fundit.fr/fr>

Service Public - Financement des études supérieures : aide à la mobilité internationale

L'aide à la mobilité internationale est destinée à l'étudiant qui souhaite suivre une formation supérieure à l'étranger dans le cadre de son cursus d'études ou effectuer un stage international.

L'étudiant doit transmettre au service des relations internationales de son établissement un dossier de demande d'aide à la mobilité, accompagné d'un projet de séjour d'études ou de stage à l'étranger.

La durée du séjour à l'étranger aidé doit être d'au moins 2 mois (consécutifs). Il ne peut pas dépasser 9 mois consécutifs.

Montant de l'aide : à titre d'illustration, pour l'année universitaire 2017-2018, l'aide est de 400 € par mois.

<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F380> Mise à jour en août 2017

Association Nationale des Docteurs ès Sciences (ANDES)

L'Association Nationale des Docteurs est une association régie par la loi du 1er juillet 1901. Fondée en 1970, elle est reconnue d'utilité publique depuis 1975. Elle a trois missions principales :

- promouvoir le doctorat,
- mettre les talents des docteurs au service de la société,
- créer et mettre en synergie les réseaux de docteurs :

Le guide des aides aux formations doctorales ou postdoctorales de l'ANDES renseigne sur les modalités d'obtention de financements pour des doctorants ou post-doctorants par domaine et type de rémunération.

<https://www.andes.asso.fr/>

2 – Fondations et organisations internationales

Agence universitaire de la Francophonie - AUF

L'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) est une association internationale créée il y a plus de 50 ans. Elle regroupe des universités, grandes écoles, réseaux universitaires et centres de recherche scientifique utilisant la langue française dans le monde entier. Avec un réseau de 845 membres dans 111 pays, elle est l'une des plus importantes associations d'établissements d'enseignement supérieur et de recherche au monde.

<https://www.auf.org/>

L'AUF soutient la mobilité universitaire pour les étudiants et les enseignants chercheurs. Elle attribue annuellement des allocations permettant aux bénéficiaires de poursuivre une partie de leur formation et de leur recherche dans d'autres universités, tant du Nord que du Sud.

- **Etudiants en Master et Doctorants**

L'AUF propose des allocations pour les étudiants en Master/Maitrise et aux doctorants.

<https://www.auf.org/ressources-et-services/bourses/>

Ces allocations sont attribuées sur appels à candidatures ; elles sont destinées aux étudiants inscrits et en activité dans un établissement membre de l'AUF.

https://www.auf.org/les_membres/nos-membres/

Les appels à candidatures sont lancés par les directions régionales de l'AUF.

Pour le GIS Moyen-Orient et Mondes musulmans les directions régionales concernées sont les suivantes : Europe centrale et orientale ; Europe de l'Ouest ; Maghreb ; Moyen-Orient ; Asie Pacifique

Le site ci-dessous permet l'inscription sur le site de l'Agence universitaire de la Francophonie (AUF) et la réponse aux appels d'offres de l'AUF en remplissant les formulaires de candidature.

Inscriptions et appels d'offres en cours : <https://formulaire.auf.org/>

Fondation Maison des Sciences de l'Homme - FMSH

La Fondation Maison des sciences de l'homme et ses partenaires* offrent des aides à la mobilité pour des recherches postdoctorales en sciences humaines et sociales d'une durée de 1 à 6 mois.

Le programme Atlas aide à la mobilité **postdoctorale** de courte durée, ce programme se décline en deux volets : Programme INCOMING (mobilité entrante) et Programme OUTGOING (mobilité sortante)

- **Post-doctorants**

Ce volet concerne les séjours en dehors de la France et s'adresse à des chercheurs associés à une institution de recherche française qui souhaitent réaliser un séjour de recherche à l'étranger.

Les zones géographiques éligibles, la durée des aides à la mobilité proposée ainsi que les modalités spécifiques du dépôt de candidature, varient en fonction des appels à candidatures.

Lien vers le programme Atlas et les appels à candidatures en cours :

<http://www.fmsch.fr/international/24272>

Pour information, à l'automne 2017, pour mobilités 2018, les appels suivants étaient ouverts pour les pays du GIS MOMM

Moyen-Orient | FMSH-CASS : Pays arabes > France (incoming)

Moyen-Orient | FMSH-CEDEJ : France > Egypte (outgoing)

Moyen-Orient | FMSH-CEFAS : France > Péninsule arabique (outgoing)

Afrique | FMSH-IFRA : Afrique de l'Est > France (incoming)

Afrique | FMSH-IFRA : France > Afrique de l'Est (outgoing)

Afrique | FMSH-IFAS-Recherche : France > Afrique Australe (outgoing)

Asie | FMSH-IFEAC : Asie Centrale > France (incoming)

Asie | FMSH-IFEAC : France > Asie Centrale (outgoing)

Asie | FMSH-IFP : France > Inde (outgoing)

***Partenaires de la FMSH**

CASS : Conseil Arabe pour les Sciences Sociales

CEDEJ : Centre d'Etudes et de Documentation Economiques, Juridiques et Sociales

CEFAS : Centre Français d'Archéologie et de Sciences Sociales

IFAS : Institut Français d'Afrique du Sud

IFEAC : Institut français d'études sur l'Asie centrale

IFP: Institut Français de Pondichéry

IFRA : Institut Français de recherche en Afrique

Institut de France

<http://www.institut-de-france.fr/fr/une-institution>

<http://www.institut-de-france.fr/fr/linstitut-de-france-et-le-m%C3%A9nat>

Fondation Kenza – Institut de France.

- Etudiants en Licence et Master

La Fondation Kenza est une fondation philanthropique privée créée en 2009 sous l'égide de l'Institut de France. La mission première de la fondation Kenza est d'accorder des bourses d'études supérieures à l'étranger à des **étudiants en art et histoire de l'art de grands établissements français**.

Le montant des bourses est fixé en fonction du pays de destination des lauréats et peut atteindre 10.000 €. La fondation prévoit d'attribuer quatre bourses pour l'année scolaire 2018-2019.

Ces bourses sont attribuées à des étudiants français de moins de 28 ans, en licence ou Master.

<http://www.fondationkenza.org/bourses.php>

Le conseil arabe pour les sciences sociales

Le Conseil Arabe pour les Sciences Sociales (CASS) est une organisation régionale indépendante, sans but lucratif, qui vise à renforcer la recherche et la production des connaissances dans le domaine des sciences sociales dans le monde Arabe. En soutenant les chercheurs et les institutions de recherche scientifiques et universitaires, le Conseil contribue à la production, diffusion, validation et utilisation de recherches en matière de sciences sociales, et à l'enrichissement du débat public avec les défis auxquels font face les sociétés arabes. En outre, le Conseil cherche à renforcer le rôle des sciences sociales dans la vie publique et à contribuer à l'élaboration de politiques publiques dans la région.

C'est dans le cadre **du programme Atlas géré par la FMSH** que le CASS finance de la mobilité sortante pour les post-doctorants associés à une institution de recherche française (page 29).

<http://www.theacss.org/>

Fondation Gerda HENKEL

La Fondation Gerda Henkel, organisation privée sans but lucratif, a été fondée en 1976 par Lisa Maskell.

L'objectif de la Fondation est de promouvoir la science dans les universités et dans les instituts de recherche, en particulier les sciences humaines telles que l'histoire, l'archéologie, l'histoire de l'art et d'autres disciplines avec une composante historique.

- **Doctorants et post-doctorants**

La fondation Gerda Henkel propose des bourses pour les doctorants. Une attention particulière est portée à la carrière des Post-Doc avec un programme de bourse dédié.

Il existe un programme spécifique concernant l'Islam "Islam, the Modern Nation State and Transnational Movements ». Les post doc peuvent bénéficier de bourses pour ce programme.

https://www.gerda-henkel-stiftung.de/special_programme_islam

Les candidatures peuvent être envoyées à tout moment, le comité de sélection se réunit généralement en avril et en octobre.

<https://www.gerda-henkel-stiftung.de/grants>

Fondation Montalembert

La Fondation Marc de Montalembert, par ses bourses et par le Prix Marc de Montalembert, souhaite encourager une meilleure connaissance des cultures de la Région méditerranéenne, particulièrement parmi les jeunes de cette région.

- Bourses pour projets culturels ou liés aux métiers d'art

Les bourses Marc de Montalembert sont des bourses à projet : elles soutiennent la réalisation de projets culturels ou liés aux métiers d'art afin d'aider les jeunes de la Région méditerranéenne à vérifier leur vocation personnelle tout en les encourageant à développer leurs connaissances des cultures et des savoirs de leur région. Elles sont attribuées chaque année.

Depuis 1994 la Fondation a appuyé 27 projets présentés par des jeunes de 8 pays riverains de la Méditerranée. Ces projets touchaient les domaines de l'écriture, de l'architecture, de l'archéologie, du chant et de la musique, de l'histoire de l'art, de l'ethnographie, de l'anthropologie et de la sociologie, des métiers d'art, de la peinture, de la photographie. **La bourse est de 7 000 euros** ; la Fondation Marc de Montalembert offre de plus au lauréat la possibilité de séjourner à son siège à Rhodes, en Grèce.

Ne sont considérés que les projets personnels à caractère culturel : ils doivent faire preuve d'originalité et aboutir à un résultat concret susceptible de diffusion. Ne sont pas admis les projets collectifs ou correspondants à un cursus d'études, telle une recherche universitaire.

- Post-doctorant

Le prix Marc de Montalembert est décerné chaque année à un chercheur (post doctorant) en histoire de l'art de la région méditerranéenne. L'objectif du Prix est d'encourager, avec l'appui de l'Institut national d'histoire de l'art, la finalisation d'un travail contribuant à une meilleure connaissance des arts, de la culture et des humanités en Méditerranée.

Le montant du Prix est de 9 000 euros. La mise en œuvre du projet, d'une durée d'un an, commence par un séjour d'un mois à Paris, en tant que chercheur accueilli à l'INHA ; elle s'achève par un deuxième séjour durant lequel les résultats font l'objet d'une présentation publique

L'appel à candidatures est publié en juillet et les candidatures sont reçues du 1er octobre au 30 novembre. L'annonce du prix a lieu courant janvier pour l'année d'attribution ; la remise en mars coïncide avec le premier séjour à Paris du lauréat.

<http://www.fondationmdm.com/>

Fondation Anna Lindh

Le but de la Fondation Anna Lindh (FAL) est de rassembler les personnes à travers la Méditerranée afin d'améliorer le respect mutuel entre les cultures et de soutenir la société civile.

Cofinancée par les 42 pays de l'Union pour la Méditerranée et la Commission Européenne, la FAL est régie par un Conseil d'Administration composé de représentants de ces pays

Remarque : les subventions et prix semblent plutôt s'adresser à des acteurs de la société civile, peu sinon plus, au monde académique.

<http://www.annalindhfoundation.org/fr/prix>

<http://www.annalindhfoundation.org/fr/subventions>

Fondation Max Van Berchem

- **Post- doctorants**

La Fondation Max van Berchem est une fondation scientifique constituée en 1973 en hommage à Max van Berchem (1863-1921), le savant fondateur de l'épigraphie arabe en tant que discipline. Au cours des dernières années, la Fondation a financé des fouilles archéologiques, des recherches architecturales ou des études en art islamique en Egypte, en Syrie, en Jordanie, en Espagne, en Hongrie, en Bulgarie, en Turquie, en Tunisie, au Maroc, en Iran, au Soudan, en Iraq, au Turkménistan et en Inde.

<https://maxvanberchem.org/fr/>

Elle a soutenu des projets épigraphiques en France (le Thesaurus d'Epigraphie Islamique), en Espagne, en Italie, en Palestine, en Chine, au Yémen, en Iran, en Arabie et au Bengale.

La Fondation Max van Berchem accorde des subventions à des recherches menées dans ces domaines par des scientifiques ayant déjà achevé leur doctorat.

Les candidats doivent rédiger leur demande de subvention en respectant la présentation du modèle disponible grâce au lien ci-dessous et la renvoyer (de préférence par courrier électronique) à la Fondation Max van Berchem avec les annexes demandées à l'adresse suivante : info@maxvanberchem.org

<https://maxvanberchem.org/fr/demandes-de-subventions>

Fondation Walter-Zellidja

Jean Walter, architecte, a créé en 1939 les Bourses Zellidja. Avant sa mort, il a fait donation à l'Académie française de fonds affectés à des bourses de voyage et d'études pour la jeunesse française.

Depuis 1976, ces bourses sont décernées à des élèves francophones des grandes écoles, à des étudiants des universités, des instituts, conservatoires ou autres établissements d'enseignement supérieur qui, en complément de leur formation en France, désirent entreprendre des recherches personnelles exclusivement à l'étranger grâce à un séjour d'environ une année.

Conditions :

- Etre de nationalité française
- Être élève d'une grande école, d'une université, d'un institut ou d'un conservatoire sélectionnés par l'Académie française,
- Avoir moins de 30 ans
- Avoir un projet à l'étranger d'une année

Les séjours doivent être postérieurs à la date de décision de l'Académie française, arrêtée généralement au plus tard le 31 mai.

Les dossiers sont mis à la disposition des étudiants dans les établissements sélectionnés dès le mois de novembre. Ils doivent être retournés, dûment complétés, avant le 15 février de l'année suivante au plus tard.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter le secrétariat de l'Académie française : 01 43 54 16 40.

<http://www.academie-francaise.fr/les-prix-et-mecenats/bourses>

Fondation Martine Aublet

La Fondation Martine Aublet soutient la recherche et la transmission des connaissances en ethnologie, histoire extra-européenne et histoire des arts.

Créée sous l'égide de la Fondation de France en mémoire de Martine Aublet, Directeur du mécénat et Conseiller du Président du Musée du quai Branly – Jacques Chirac jusqu'à sa disparition en avril 2011, la Fondation perpétue son engagement en faveur des arts.

- **Doctorants**

La Fondation Martine Aublet agit dans trois domaines dont l'attribution de **bourses de recherche de terrain pour les doctorants** dans le domaine des cultures et civilisations non-occidentales.

« Dévolues à la recherche en Sciences Humaines et Sociales, les bourses attribuées par la Fondation Martine Aublet, **d'un montant de 15.000 euros chacune, financent exclusivement des recherches sur le terrain pour une durée de 12 mois.** Les sujets de thèse, distingués pour leur pertinence comme pour leur rigueur scientifique, doivent obligatoirement justifier d'un travail de terrain dans un pays extra-européen.

Les disciplines concernées sont l'anthropologie, l'ethnomusicologie, l'ethnolinguistique, l'histoire de l'art, l'histoire, l'archéologie, la sociologie et les sciences politiques. »

Un appel d'offres international est élaboré en collaboration avec le département de la recherche du musée du quai Branly Jacques Chirac et est diffusé en mai chaque année.

<http://www.fondationmartineaublet.fr/les-bourses/>

3 – Régions

Les régions proposent différents financements et bourses pour la mobilité étudiante.

Région Ile de France

Aide à la mobilité internationale

- Etudiants en Licence et Master – AMIE

L'aide régionale a pour objectif de soutenir financièrement les étudiant(e)s inscrit(e)s dans un des établissements partenaires, pour un projet de mobilité à l'étranger dans le cadre d'un échange inter-établissement, sous convention de stage ou d'étude.

<https://www.iledefrance.fr/aides-services/aide-a-mobilite-internationale-etudiant-e-s-inscrits-licence-master-amie>

- Doctorants - AMI doctorants

L'aide s'adresse aux jeunes chercheurs en sciences humaines et sociales, sans condition de nationalité, inscrits en première ou deuxième année de thèse, dans l'un des laboratoires des écoles doctorales implantées en Île-de-France.

<https://www.iledefrance.fr/aides-regionales-services/aide-mobilite-internationale-doctorants-ami-doctorants>

Région Rhône Alpes

Bourse de mobilité internationale

- Etudiants en Licence, Master et doctorants

A compter de l'année universitaire 2017-2018, la bourse pour la mobilité internationale permet d'effectuer une période de formation ou de stage à l'étranger dans le cadre du diplôme préparé en Auvergne-Rhône-Alpes (Licence, Master et Doctorat). Toutes les destinations à l'étranger sont possibles, en dehors des POM-DOM-TOM-COM et des Principautés de Monaco et d'Andorre.

Chaque établissement dispose d'un nombre défini de bourses. Il peut opérer une sélection et une répartition parmi les candidats éligibles. L'attribution de la bourse n'est donc pas automatique. Le nombre de semaines attribuées peut ne pas couvrir l'intégralité du séjour à l'étranger.

C'est l'établissement d'inscription en Auvergne-Rhône-Alpes qui effectue la sélection des dossiers de demandes de bourses de mobilité régionales, selon un calendrier pouvant varier d'un établissement à un autre.

<https://www.auvergnerhonealpes.fr/aide/73/89-bourse-region-mobilite-internationale-etudiants-2017-2018-enseignement-superieur-recherche-innovation.htm>

Région PACA

Aide à la mobilité internationale

- Etudiants en Licence, Master et Doctorants

La région PACA a développé un programme spécifique PRAME, pour financer des mobilités à l'international. Ce dispositif est composé de 3 volets dont le volet "Enseignement Supérieur" pour les étudiants inscrits dans les établissements d'enseignement supérieur régionaux partenaires.

Les étudiants doivent s'adresser au service des relations internationales de leur établissement.

<http://www.regionpaca.fr/se-former/vie-etudiante/aides-a-la-mobilite-internationale-des-jeunes/prame-bourses-de-stage.html>

- Doctorants

La Région PACA propose également une bourse pour financer les travaux de recherche par le dispositif "Emplois jeunes doctorants".

<http://www.regionpaca.fr/se-former/vie-etudiante/emploi-jeunes-doctorants.html>

Service Vie Etudiante et Mobilité Internationale, 27, place Jules Guesde, 13481 Marseille cedex 21
Tél : 04 91 57 54 44

Informations sur les financements par les Régions

Informations actualisées sur les bourses et les aides proposées par les régions pour la mobilité étudiantes :

<https://www.cap-concours.fr/vie-etudiante/etudes-et-emploi/etudes/les-aides-des-collectivites-locales-etudes52>

Cet article, mis à jour en juin 2017 permet de voir les offres des différentes régions pour des mobilités à l'étranger.

<https://blog.chapkadirect.fr/comment-financer-ses-etudes-ou-un-stage-a-letranger/>

Au-delà des Régions, les villes et les départements peuvent proposer des aides à la mobilité pour les étudiants, en fonction d'intérêt particuliers ou de jumelages.

4 - Etablissements

Collège de France

Les doctorants du Collège de France sont rattachés à des écoles doctorales extérieures (le Collège ne délivre pas de diplômes). A ce titre, tout ce qui relève de leur mobilité sortante est géré par leur institution de rattachement, et ne fait pas l'objet de programmes spécifiques au Collège.

Ecole des hautes études en sciences sociales – EHESS

La mobilité étudiante pour les étudiants en Master et doctorants de l'EHESS, est encadrée par les accords bilatéraux signés avec les institutions étrangères. L'EHESS a signé plus de 60 accords de ce type.

<https://www.ehess.fr/fr/partenariats-internationaux>

- **Etudiants en Master**

o **Aides au terrain**

Les aides au terrain sont destinées aux étudiants qui doivent effectuer un travail de terrain dans le cadre de leur recherche. Cette aide financière pour les frais de voyage peut être demandée à la formation de Master, dans la limite des disponibilités financières de ces formations.

→ Aides gérées par les formations de Master.

o **Aide à la mobilité internationale étudiante (AMIE) du CR d'Ile de France**

Pour le financement d'un projet de mobilité à l'étranger (mobilité d'échange, invitation d'un organisme de recherche, stage) d'une durée d'1 à 10 mois.

<https://www.iledefrance.fr/aides-regionales-appels-projets/aide-mobilite-etudiants-amie>

Voir le paragraphe consacré au Conseil Régional d'Ile de France (page41).

o **Bourses Erasmus +**

→ Les AMIE et les bourses Erasmus sont gérées par le Service de l'information et des mobilités internationales étudiantes (SIMI).

<https://www.ehess.fr/fr/programme-erasmus>

- **Doctorants**

Ces aides ne concernent que les étudiants de l'Ecole doctorale de l'EHESS (ED286). Des aides au terrain peuvent être accordées par le Centre de recherche ou le laboratoire dont dépend l'étudiant. Il faut s'adresser au secrétariat des centres concernés.

→ **Aides gérées par les secrétariats de formation doctorale.**

- Les bourses « **Aires culturelles** » concernent les séjours de terrain à l'étranger de 3 à 12 semaines, couvrent les frais de transport et d'hébergement
- Aides à la mobilité « **AMI doctorant** » : la Région Ile de France (p 40)
- Aides à la participation aux **colloques internationaux à l'étranger** : aide financière pour les doctorants invités à présenter une communication à des colloques internationaux à l'étranger

→ **Aides gérées par le SIMI simi@ehess**

- Bourses « **Séjours 3 mois** » : financement sur les fonds de la Direction de la Recherche pour la mobilité dans une université partenaire (10 bourses par an)

→ **Aides gérées par le Service de la Scolarité**

- Aides au terrain (≠ des bourses aires culturelles)
- Aides à la mobilité des cotutelles de thèse (infos : cotutelle@ehess.fr)

Pour en savoir plus <https://www.ehess.fr/fr/aides-mobilité>

[Ecole normale supérieure de Lyon – ENS Lyon](#)

Sciences Po Lyon est membre de la COMUE, **Université de Lyon** et à ce titre les étudiants inscrits dans cet établissement peuvent bénéficier de l'Alliance internationale qui est un réseau de partenaires issus de 5 régions géographiques : le Canada, le Brésil, la Chine, le Japon et le plateau lémano-transalpin. Forte de ses partenariats internationaux, elle met en place des coopérations de recherche structurées au sein de laboratoires internationaux partagés, des cursus de formation conjoints ou complémentaires particulièrement aux niveaux Master et Doctorat. Ces collaborations ouvrent des passerelles entre les secteurs académique, industriel et politique et donnent lieu à des initiatives culturelles.

http://www.universite-lyon.fr/medias/fichier/plaquette-alliance-internationale-finalversion_1463728367086-pdf

La politique internationale de l'ENS de Lyon repose par ailleurs, sur la volonté forte de coupler les programmes de formation aux activités de recherche de ses laboratoires et structures de recherche, d'intégrer les réseaux de recherche européens et internationaux, de développer les liens avec des partenariats socio-économiques, et d'assurer la diffusion des savoirs.

L'ENS permet de partir à travers le monde pour un séjour d'études, un stage ou un lectorat dans le cadre d'un programme d'échange (Erasmus, CREPUQ, ORA) ou d'un accord bilatéral avec un établissement étranger. L'ENS de Lyon a conclu des accords avec environ 200 universités étrangères.

<http://www.ens-lyon.fr/lecole/international>

Les avantages d'un séjour d'études ou d'un stage chez un des partenaires de l'ENS Lyon sont multiples, en principe :

- exonération des frais d'inscription dans l'université d'accueil,
- validation à l'ENS des notes obtenues lors du séjour à l'étranger,
- en fonction de critères spécifiques, possibilité de bénéficier d'une aide financière de l'Union européenne (bourse Erasmus), de la région Rhône-Alpes (bourse ExplORA'sup) ou de l'ENS (bourse ENS Mobilité et forfait transport ENS).

Le service mobilité internationale accompagne les étudiants dans les démarches administratives liées au séjour.

<http://www.ens-lyon.fr/formation/offre-de-formation/etudier-letranger>

Service mobilité internationale : international@ens-lyon.fr

➔ [Plus d'informations sont accessibles via l'intranet de l'ENS.](#)

Ecole pratique des Hautes études - EPHE

La mobilité internationale des étudiants et des enseignants-chercheurs ainsi que la structuration du dispositif d'accueil des doctorants et des professeurs étrangers invités constituent une priorité de l'établissement. Elles entraînent la signature de nombreuses conventions internationales de partenariat.

Le pourtour méditerranéen et la région Asie-Pacifique sont, avec l'Europe, les aires prioritaires de coopération. Parallèlement des collaborations se renforcent au Moyen-Orient et en Asie centrale, ainsi que les relations avec le continent américain.

Membre de PSL Research University Paris, l'EPHE inscrit son action internationale dans le cadre de ce regroupement qui mène une politique coordonnée.

La politique internationale de l'EPHE est fondée sur ses spécificités :

- la formation (master) et la recherche (doctorat et niveau post-doctoral) bénéficient d'un taux d'encadrement tutoral élevé ;
- les champs de recherche sont hautement spécialisés ;
- l'interdisciplinarité est favorisée.

Aide à la mobilité internationale

<https://www.ephe.fr/international/partir-etudier-l-etranger>

- Etudiants en Master

Cette rubrique concerne uniquement les étudiants inscrits en Master à l'EPHE qui souhaitent effectuer un séjour d'études ou de recherche ou un stage à l'étranger.

L'aide financière n'est pas automatique. Le choix des candidats, confié à une commission de sélection, s'appuie sur le projet de l'étudiant et dépend du nombre de bourses disponibles. Il est recommandé de faire acte de candidature entre 6 mois et 1 an avant le début du séjour.

<https://www.ephe.fr/international/partir-etudier-l-etranger/partir-etudier-l-etranger-master>

- Doctorants

Cette rubrique concerne uniquement les doctorants EPHE souhaitant effectuer un séjour d'études ou de recherche ou un stage à l'étranger.

<https://www.ephe.fr/international/partir-etudier-l-etranger/partir-etudier-l-etranger-doctorat>

Institut national des langues et civilisations orientales - INALCO

L'INALCO a pour vocation d'enseigner les langues de l'Europe Centrale et Orientale, de l'Asie, de l'Océanie, de l'Afrique et des populations de l'Amérique, ainsi que la géographie, l'histoire, les institutions, la vie politique, économique et sociale des pays concernés.

La direction des Relations internationales a pour mission essentielle de développer la coopération avec les universités étrangères, ce qui passe à la fois par le maintien et l'enrichissement d'un réseau de contacts d'ampleur mondiale et par l'institutionnalisation de ses relations avec ses partenaires. La mobilité internationale des étudiants de l'INALCO est donc une évidence tout au long de leur parcours d'études.

- **Etudiants en Licence et Master**

o **Erasmus +, pour la Turquie uniquement**

Les étudiants inscrits à l'INALCO, de la L2 au doctorat, peuvent effectuer une mobilité dans le cadre du programme Erasmus + en Europe uniquement. Il y a 2 appels par an un en octobre et un en février <http://www.inalco.fr/international/etudiants-inalco/partir-cadre-erasmus>

o **Aides à la mobilité**

Des aides à la mobilité peuvent être obtenues pour les étudiants en Licence et Master pour des stages obligatoires ; elles sont de trois sortes :

- Les financements ministériels (dispositif AMI)
- Les financements régionaux (dispositif AMIE)
- Les financements INALCO

Pour les étudiants en Master, il y a un appel par an pour financer des missions de terrain (billet d'avion et quelques frais de mission).

<http://www.inalco.fr/international/etudiants-inalco/aide-financiere-stages-professionnels>

o **Mobilité cursus intégré**

Il existe également des possibilités de séjours d'études - mobilité en cursus intégré - dans le cadre de partenariats et stages hors Europe. Ces mobilités doivent s'effectuer avec des établissements partenaires (Contacter la Direction des relations internationales pour avoir la liste des établissements partenaires pour lesquels l'accord est en cours)

<http://www.inalco.fr/international/etudiants-inalco/partir-erasmus>

- **Doctorants**

Diverses possibilités de financement existent. Les étudiants inscrits en doctorat peuvent bénéficier de financements ponctuels ou réguliers.

<http://www.inalco.fr/recherche/ecole-doctorale/financement-theses>

Le site de l'INALCO relaie des appels à projets qui peuvent éventuellement financer des mobilités

<http://www.inalco.fr/recherche/appui-activite-scientifique/appels-projets-recherche>

www.inalco.fr

Institut national d'histoire de l'art - INHA

Haut lieu de l'histoire de l'art en France, l'INHA associe chercheurs et conservateurs des musées et des bibliothèques, en complémentarité avec les institutions dévolues à cette discipline en France et dans le monde.

Carrefour vivant de la recherche grâce aux rencontres qu'il organise et à sa Bibliothèque, il accueille étudiants et chercheurs de toutes origines pour enrichir constamment les travaux d'histoire de l'art sur toutes les périodes et selon toutes les approches.

Aides pour les mobilités internationales

- Doctorants et post-doctorants pour participation à un congrès international

L'Institut national d'histoire de l'art (INHA) soutient la participation aux congrès et colloques internationaux d'étudiants inscrits dans des établissements d'enseignement et de recherche français.

Une prise en charge d'un montant de 1000 euros, en frais de missions, sera accordée à six étudiants/tes d'histoire de l'art inscrits/tes en thèse de doctorat ou en diplôme de IIIe cycle de l'Ecole du Louvre, ainsi qu'à de jeunes chercheurs/ses ayant récemment soutenu leur thèse.

Le soutien de l'INHA ne s'applique pas aux étudiants/tes qui appartiennent aux institutions organisatrices de ces manifestations internationales.

<https://www.inha.fr/fr/recherche/appels-a-candidatures/appels-en-cours/soutien-a-la-participation-a-des-colloques-internationaux.html>

- Post-doctorants « Recherche innovante en art contemporain »

L'Institut français, en partenariat avec le Ministère de la culture et de la communication – Direction générale de la création artistique, et l'Institut national d'histoire de l'art s'associent pour l'attribution d'une aide à la mobilité internationale « Recherche innovante en art contemporain » à un chercheur français ou vivant en France d'un montant de 8 000 euros.

Ce prix soutient la recherche française portant sur la **création artistique des années 1960 à nos jours et sa mise en réseau internationale**. Il s'adresse aux **titulaires d'un doctorat** obtenu jusqu'à sept ans avant la fin de l'année civile de l'appel. Il a pour but de permettre au lauréat de mener une recherche au sein d'une université ou d'un institut de recherche à l'étranger.

<https://www.inha.fr/fr/recherche/appels-a-candidatures/liste-annuelle-des-appels-a-candidature/aide-a-la-mobilite-internationale-recherche-innovante-en-art-contemporain.html>

Institut de recherche pour le développement - IRD

Doctorants : allocation de recherche pour une thèse au Sud (ARTS)

Le programme ARTS s'adresse à des étudiants originaires d'un pays du Sud, titulaires d'un master (ou ayant obtenu une équivalence), qui s'engagent dans la préparation d'un doctorat dans le cadre d'un partenariat existant entre une unité de recherche de l'IRD et des partenaires du Sud.

Les appels pour cette allocation ne se font pas tous les ans.

Pour plus d'information arts@ird.fr

Sciences Po Aix

Sciences Po Aix permet à ses étudiants l'accès à la voie internationale en introduisant des exigences de parcours à l'étranger dans la troisième année du cursus et en encourageant une mobilité internationale en cinquième année.

La troisième année d'études à Sciences Po Aix se déroule obligatoirement à l'étranger ; elle peut prendre la forme soit d'un séjour d'une année académique soit d'un parcours mixte comportant un semestre académique et un semestre de stage professionnel.

Cette année peut s'effectuer dans l'une des universités étrangères partenaires de Sciences Po Aix ou en stage à l'étranger, dans le cadre d'un parcours mixte.

Il n'y a pas d'aide spécifique de Sciences PO Aix pour la mobilité durant cette troisième année.

<http://www.sciencespo-aix.fr/contenu/troisieme-annee/>

Mobilité cinquième année : Stage Master obligatoire

Au-delà de l'année de mobilité obligatoire dans le diplôme, **les étudiants en Master 2** ont la possibilité de bénéficier d'une deuxième formation à l'étranger. Le stage de fin d'études prévu dans le cursus Master peut ainsi s'effectuer hors de France.

Il n'y a pas de différence notable avec les stages en France : c'est à l'étudiant de rechercher et de trouver la structure qui l'accueillera. Les stages proposés par le Ministère des Affaires Etrangères sont aussi envisageables.

Remarque : certains **Masters** offrent la possibilité d'une mobilité à l'international qui prend la forme d'une enquête de terrain de 2 à 3 mois (dans le cadre de la réalisation d'un mémoire de recherche).

Dans ce cadre, l'étudiant part souvent dans des institutions de recherche partenaires (les UMIFRE notamment) et les destinations sont le monde arabe, l'Europe comme l'Amérique latine.

Les étudiants bénéficient d'aides ponctuelles : logement gratuit ou à tarif préférentiel, bourse régionale de mobilité, bourse du CROUS, bourse du DAAD, aide à la mobilité du laboratoire de Science po, aide à la mobilité de programmes de recherche collectif (de type ANR, etc.).

Sciences PO Aix a des partenariats existants avec l'Égypte, la Jordanie, le Liban, le Maroc, Israël et la Turquie pour les pays concernant le GIS MOMM.

<http://www.sciencespo-aix.fr/contenu/master-2/>

<http://www.sciencespo-aix.fr/contenu/monde-arabophone-turquie-et-israel/>

Sciences Po Grenoble

La politique internationale est au cœur du projet pédagogique et scientifique de Sciences Po Grenoble. Cette internationalisation touche d'abord les étudiants.

Dans le cadre de leurs études, les étudiants de Sciences Po Grenoble effectue **une mobilité académique en deuxième année dans une université partenaire à l'étranger**. Une partie des étudiants de master réalisent une mobilité académique de spécialisation ou des stages à l'étranger.

La mission du Service des relations internationales est de négocier et maintenir des conventions d'échange et d'orienter les étudiants en fonction de leurs besoins et aptitudes.

<http://www.sciencespo-grenoble.fr/international/partir-a-letranger/>

Sciences Po Grenoble met en œuvre des coopérations renforcées dans trois aires géographiques prioritaires : l'Europe (Allemagne, Espagne, Italie, Royaume-Uni) ; **le Moyen-Orient et l'Afrique du nord** ; l'Amérique latine ;

<http://www.sciencespo-grenoble.fr/international/partenariats/>

Il n'y a pas d'aide spécifique à la mobilité proposée par Sciences Po Grenoble mais le service des Relations internationales prévient les étudiants des appels lancés pour obtenir des bourses de mobilité : par exemple par la Région Auvergne Rhône-Alpes.

<http://www.sciencespo-grenoble.fr/international/partir-a-letranger/les-aides-financieres/>

Sciences Po Lyon

Sciences Po Lyon est membre de la COMUE, **Université de Lyon** et à ce titre les étudiants inscrits dans cet établissement peuvent bénéficier de l'Alliance internationale qui est un réseau de partenaires issus de 5 régions géographiques : le Canada, le Brésil, la Chine, le Japon et le plateau lémano-transalpin. Forte de ses partenariats internationaux, elle met en place des coopérations de recherche structurées au sein de laboratoires internationaux partagés, des cursus de formation conjoints ou complémentaires particulièrement aux niveaux Master et Doctorat. Ces collaborations ouvrent des passerelles entre les secteurs académique, industriel et politique et donnent lieu à des initiatives culturelles.

http://www.universite-lyon.fr/medias/fichier/plaquette-alliance-internationale-finalversion_1463728367086-pdf

Par ailleurs, Sciences Po Lyon s'est engagé depuis 1990 dans une politique de développement de son secteur des relations internationales. La mise en place de réseaux inter-universitaires d'échanges d'étudiants et d'enseignants-chercheurs, en Europe comme dans le reste du monde, dans le cadre d'une politique d'études intégrées, a été et demeure aujourd'hui l'axe prioritaire de cette politique d'ouverture.

Plus de 150 universités à travers le monde sont liées à Sciences Po Lyon par convention. Une solide formation en langues vivantes permet aux étudiants de partir au cours de leur scolarité en Europe (programme Erasmus), en Afrique, Amérique du Nord, Amérique Latine, Asie, au Moyen-Orient.

La recherche de nouvelles destinations académiques constitue l'un des moteurs principaux de l'ouverture de Sciences Po Lyon à l'international. Le passage à une scolarité en cinq années et **l'obligation de la mobilité**, qu'elle soit académique ou professionnelle, **en troisième année rend cette ouverture d'autant plus indispensable**. La mobilité internationale des étudiants de 3ème année de Sciences Po Lyon se décline en articulation avec les aires culturelles. Elle est favorisée par l'étude d'aires géographiques et culturelles dans le cadre de six formations intégrées centrées sur l'Asie, les Amériques (Latine et du Nord), l'Europe, le Monde Arabe et l'Afrique Subsaharienne.

<https://www.sciencespo-lyon.fr/international/ouverture-internationale/carte-accords>

Pour toute question relative à un partenariat ou un séjour académique à l'étranger, contacter le service des Relations Internationales et de la mobilité.

<https://www.sciencespo-lyon.fr/international/ouverture-internationale/contacts-ri>

Sciences Po Paris

Sciences Po a renforcé sa politique d'aide sociale. Cette politique est définie en concertation avec les représentants des enseignants et des élèves élus à la Commission paritaire et au Conseil de direction. Un bilan en est présenté chaque année devant ces instances.

L'aide à la mobilité constitue une aide mais ne finance pas la totalité du séjour. Les étudiants boursiers gardent le bénéfice de leur bourse et du complément Sciences Po pendant leur séjour obligatoire à l'étranger.

Aide à la mobilité internationale

✓ Aides institutionnelles non spécifiques

Le service des bourses de Sciences Po gère les aides à la mobilité du Fonds de Mobilité internationale de Sciences Po, du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche (CROUS) et du Conseil Régional d'Ile de France (CRIF). **Il n'est pas possible de faire de demande directement auprès de ces organismes.** Le CROUS et le CRIF versent directement leurs fonds à Sciences Po qui attribue les aides selon les critères suivants :

- critères sociaux (calcul du quotient familial qui doit être inférieur à 20000 euros environ) ;
- coût de la vie dans le pays d'accueil, le coût de la vie à Paris pour un étudiant est estimé à 1000 euros par mois.

Seuls les stages et les séjours d'études obligatoires et crédités peuvent faire l'objet d'une demande. Les étudiants en césure ou en double diplôme ne sont pas éligibles. Les étudiants en double *bachelor* sont éligibles uniquement dans le cadre de leur 3^{ème} année (équivalent licence).

Le cumul des aides à la mobilité n'est pas autorisé. En déposant l'étudiant s'engage à informer Sciences Po de toutes les autres aides qu'il pourrait recevoir.

info.bourses@sciencespo.fr

<http://www.sciencespo.fr/students/fr/financer/bourses-aides-financieres/etudiants-francais>

○ Aides dépendant des pays de destination

Il existe des bourses spécifiques, dépendant des pays où les étudiants vont effectuer leur stage de troisième année ou bien un stage en cours d'études. De telles aides à la mobilité existent vers Israël et vers l'Égypte.

<http://www.sciencespo.fr/students/fr/financer/bourses-aides-financieres/mobilite>

À noter l'existence de deux prix pour financer la mobilité en **3^{ème} année de Sciences Po** : le Prix Victoria, ouvert aux étudiants de tous les campus Sciences Po pour toute destination et le Prix Laetitia Craig réservé aux étudiants partant en **Asie du Sud-Est**

✓ **Prix Victoria**

Le prix Victoria, financé par le fonds de dotation Cabanettes, est destiné à soutenir des étudiants du **Collège Universitaire de Sciences Po (tous campus confondus)** boursiers du Crous et partant à l'étranger dans le cadre de la **3^e année du Collège Universitaire de Sciences Po.**

Le prix sera attribué à un étudiant ayant déjà investi beaucoup d'énergie dans des projets en faveur de l'éducation, ayant fait preuve de curiosité, d'ouverture internationale et de générosité. Ce prix est d'un montant de 4 500 euros

<http://www.sciencespo.fr/students/fr/financer/bourses-aides-financieres/prix-victoria>

✓ **Prix Laetitia Craig**

Le prix Lætitia Craig a pour vocation de parrainer un à trois étudiants de Sciences Po admis pour une **3e année dans une université partenaire d'Asie du Sud-Est**. Il aide les étudiants en les accompagnant financièrement, mais aussi, s'ils le souhaitent dans leurs futures recherches de stage et d'emploi.

Le prix Lætitia Craig est attribué aux personnes qui savent faire preuve d'un esprit de curiosité, d'ouverture internationale, de générosité et d'enthousiasme, valeurs qui animaient Lætitia Craig.

Tout étudiant qui part effectuer **sa 3e année du Collège Universitaire** de Sciences Po dans une université partenaire **d'Asie du Sud-Est** (Chine, Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour, Taiwan, Thaïlande, Vietnam) peut postuler. Le soutien est de 5 000 euros par lauréat.

<http://www.sciencespo.fr/students/fr/financer/bourses-aides-financieres/prix-laetitia-craig>

Enfin, le **programme de bourses arabisantes**, géré par Campus France (page 23) est ouvert aux étudiants inscrits en licence ou en master, qu'ils soient français ou non, et disposant déjà d'un niveau en langue arabe. Il permet de partir 9 mois suivre une formation linguistique en Egypte, en Jordanie, au Liban ou en Tunisie.

<https://www.campusfrance.org/fr/le-programme-de-bourses-arabisantes>

Université Aix-Marseille

Les programmes d'échange offrent l'opportunité aux étudiants inscrits à Aix-Marseille Université de poursuivre leurs études dans une université étrangère partenaire pendant un semestre ou une année universitaire.

En tant qu'étudiant d'échange, l'inscription à l'AMU est nécessaire avant le départ et les cours sont suivis dans l'université d'accueil où il y a exonération des droits. Dans la majorité des cas, les cours suivis sont pris en compte pour l'obtention du diplôme préparé au sein d'AMU, grâce au transfert des crédits obtenus.

<https://dri.univ-amu.fr/fr/partir-a-letranger>

Les aides à la mobilité proposées par l'Université d'Aix-Marseille sont gérées par la Direction des Relations Internationales (dossier unique de demande de bourse).

- ✓ Bourses Erasmus + (Mobilité en Europe)
- ✓ Bourses PRAME (Bourses de la Région PACA page 41).
- ✓ Bourses du Ministère (AMI) (exclusivement pour les étudiants boursiers du CROUS)
- ✓ Aides spécifiques aux étudiants en position de handicap en mobilité internationale
- ✓ Dispositifs A*Midex

Tous les détails à cette adresse : <https://dri.univ-amu.fr/fr/aides-a-mobilite>

Université de Bordeaux Montaigne

Les aides à la mobilité proposées par l'université Bordeaux Montaigne ne sont pas automatiques et elles ne permettent pas de couvrir la totalité des frais à l'étranger.

○ **Etudiants en licence et Master**

Le dispositif Aquimob permet, grâce à un dossier unique, de postuler à toutes les aides à la mobilité disponibles dans l'établissement.

Aquimob regroupe :

- L'aide Erasmus+ de l'Union Européenne pour la période de formation ou de stage
- L'aide à la mobilité internationale du Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche
- L'aide du Conseil Régional d'Aquitaine
- L'aide Idex-Fidex (accordée sur critères d'excellence et sur des destinations prioritaires)

L'attribution d'une aide à la mobilité n'est pas automatique. Les aides sont cumulables avec la bourse sur critère social du CROUS mais les aides du dispositif ne sont pas cumulables.

<http://etu.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/international/trouver-un-financement.html>

○ **Doctorants**

Afin de garantir une participation financière au plus grand nombre de doctorants l'École Doctorale ne peut octroyer pas plus d'une aide par an et par étudiant.

○ Séjour de courte durée

En collaboration avec les unités de recherche, l'École Doctorale cofinance les missions liées à la mobilité de courte durée (participation à des colloques, mission terrain). Elle accompagne également les doctorants dans leurs travaux (recherches dans des archives et dans des bibliothèques).

<http://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/ecole-doctorale/financements/aides-financieres/participation-financiere-de-l-ecole-doctorale.html>

○ Séjour de longue durée

L'École Doctorale soutient aussi la mobilité internationale de longue durée et met au concours l'obtention de bourses finalisées pour des séjours d'études à l'étranger.

<http://www.u-bordeaux-montaigne.fr/fr/ecole-doctorale/financements/aides-financieres/bourses-de-mobilite-internationale.html>

aides-financieres-ed@u-bordeaux-montaigne.fr

Université Lumière Lyon 2

L'université Lumière Lyon 2 est membre de la COMUE, Université de Lyon et à ce titre les étudiants inscrits dans cet établissement peuvent bénéficier de **l'Alliance internationale** qui est un réseau de partenaires issus de 5 régions géographiques : le Canada, le Brésil, la Chine, le Japon et le plateau lémano-transalpin. Forte de ses partenariats internationaux, elle met en place des coopérations de recherche structurées au sein de laboratoires internationaux partagés, des cursus de formation conjoints ou complémentaires particulièrement aux *niveaux Master et Doctorat*. Ces collaborations ouvrent des passerelles entre les secteurs académique, industriel et politique et donnent lieu à des initiatives culturelles.

http://www.universite-lyon.fr/medias/fichier/plaquette-alliance-internationale-finalversion_1463728367086-pdf

Mobilité étudiante pour les étudiants de Lyon 2

Par ailleurs, l'université Lumière Lyon 2 comptabilise actuellement 523 accords d'échange avec 337 établissements partenaires dans 63 pays. Toutes les informations peuvent être consultées grâce aux adresses ci-dessous avec de nombreux liens vers des documents complets pour aller étudier à l'étranger. Il semble cependant, y avoir peu d'accords avec le Moyen-Orient et le Maghreb

<https://etu.univ-lyon2.fr/international/>

<https://etu.univ-lyon2.fr/international/etu-mobilite-sortante-partir-a-l-etranger-452968.kjsp?RH=ETU-Rub4>

<https://etu.univ-lyon2.fr/international/les-demandes-d-aides-financieres-467188.kjsp?RH=ETU-Rub4>

Direction des relations internationales : <https://etu.univ-lyon2.fr/international/organigramme-de-la-direction-des-relations-internationales-dri--368925.kjsp?RH=ETU-Rub4&RF=ETU-Rub4>

Joindre le service des relations internationales de l'Université Lumière Lyon 2 : sri@univ-lyon2.fr

Université Jean Moulin Lyon 3

L'université Jean Moulin Lyon 3 est membre de la COMUE, Université de Lyon et à ce titre les étudiants inscrits dans cet établissement peuvent bénéficier de l'**Alliance internationale** qui est un réseau de partenaires issus de 5 régions géographiques : le Canada, le Brésil, la Chine, le Japon et le plateau lémano-transalpin. Forte de ses partenariats internationaux, elle met en place des coopérations de recherche structurées au sein de laboratoires internationaux partagés, des cursus de formation conjoints ou complémentaires particulièrement aux niveaux **Master et Doctorat**. Ces collaborations ouvrent des passerelles entre les secteurs académique, industriel et politique et donnent lieu à des initiatives culturelles.

http://www.universite-lyon.fr/medias/fichier/plaquette-alliance-internationale-finalversion_1463728367086-pdf

Des bourses de mobilité existent par ailleurs, au sein de l'Université Jean Moulin, pour aider les étudiants à financer leur séjour à l'étranger. Ces aides permettent de couvrir une partie seulement des frais de séjour.

- **Etudiants en licence et Master**

<http://www.univ-lyon3.fr/bourses-d-etudes-1076925.kjsp?RH=1513100013960>

- **Doctorants**

<http://www.univ-lyon3.fr/financer-ses-etudes-33898.kjsp?RH=1234735238321&RF=INS-RECHaides>

Université Paris Panthéon-Sorbonne

Les programmes bilatéraux permettent aux étudiants de Panthéon-Sorbonne d'effectuer une partie de leur cursus dans une université partenaire à l'étranger. À leur retour, ils bénéficient de la reconnaissance du séjour effectué à l'étranger via l'obtention de crédits.

- **Etudiants en licence et Master**

<https://www.univ-paris1.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/etudier-a-letranger-afrique-amerique-du-nord-amerique-latine-asie-europe-oceanie-proche-orient-avec-les-programmes-bilateraux/>

Plusieurs bourses sont offertes aux étudiants de Panthéon-Sorbonne pour financer leur mobilité à l'étranger:

<https://www.univ-paris1.fr/international/etudiants-de-pantheon-sorbonne/bourses/>

Durée des séjours : les séjours à l'étranger peuvent être d'un semestre ou d'un an en Licence 3, Master 1, Master 2 et/ou Doctorat.

La Région Ile-de-France soutient la mobilité des étudiants (AMIE) en licence et Master (page)

<https://www.iledefrance.fr/aides-services/aide-a-mobilite-internationale-etudiant-e-s-inscrits-licence-master-amie>

- **Doctorants**

o Direction de la Recherche de Panthéon Sorbonne

Cette direction a mis en place des subventions destinées à favoriser la mobilité des doctorants de l'Université dans le cadre de leurs travaux de recherche, dans des espaces scientifiques et culturels différents en contribuant au financement de séjours de recherche de courte durée (de 3 à 12 semaines), à l'exclusion des colloques et séminaires à l'étranger.

Les appels à candidatures sont lancés courant janvier, et les dossiers de réponse sont transmis au Service de la Recherche, Bureau du Collège exclusivement par les Ecoles doctorales de rattachement. Pour répondre à cet appel, il faut être inscrit en 1ère, 2ème ou 3ème année de doctorat au sein d'une équipe de recherche de Paris I. Ces appels concernent toutes les disciplines et tous les pays.

<http://www.univ-paris1.fr/recherche/accueil/le-college-des-ecoles-doctorales/appels-a-projets-et-subventions-a-la-mobilite-internationale-des-doctorants/>

o Région Ile de France

La Région Ile-de-France soutient également la mobilité internationale (AMI) pour les doctorants.

<https://www.iledefrance.fr/aides-regionales-services/aide-mobilite-internationale-doctorants-ami-doctorants>

Université Sorbonne Nouvelle Paris,

L'université Sorbonne Nouvelle est membre de la COMUE Université Sorbonne Paris Cité (USPC)

Cette COMUE propose des programmes de mobilité internationale sortante ouverts à tous les étudiants de l'USPC.

Programme de mobilité internationale sortante – MIRES

- Etudiants en Master

Le programme MIRES offre des bourses aux étudiants de master des universités et établissements de l'USPC en première ou en deuxième année de master, pour effectuer un semestre à l'international. Ces bourses, d'un montant de 5 000 € pour un semestre, doivent permettre d'effectuer un séjour d'étude ou un séjour de recherche dans l'un des établissements partenaires dans le monde.

<http://www.sorbonne-paris-cite.fr/fr/international/mobilite-internationale/mobilite-etudiante/programme-de-mobilite-internationale>

Remarque : les pays du GIS MOMM ne semblent pas inclus dans ce programme pour 2016-2017

L'aide à la mobilité internationale n'apparaît pas pour les doctorants. Se renseigner auprès des écoles doctorales.

<http://www.univ-paris3.fr/ecoles-doctorales-12247.kjsp>

Université Paris - Sorbonne

La mobilité étudiante figure au nombre des priorités de Paris-Sorbonne. Que les étudiants puissent accomplir un séjour dans une université étrangère doit faire partie intégrante de leur formation.

Le programme Erasmus + permet d'aller étudier en Turquie, pour les autres pays, le séjour se fait dans le cadre d'une convention internationale

<http://www.paris-sorbonne.fr/partir-etudier-a-l-etranger>

Programmes d'échanges Afrique, Amérique Latine, Asie, Europe et Moyen Orient :

conventions2.ri@paris-sorbonne.fr

Aides à la mobilité internationale (sur critères sociaux)

- Etudiants en Licence et Master

Les candidatures s'effectuent par voie de mail uniquement. Voici les liens et l'adresse électronique pour obtenir les informations concernant les aides à la mobilité internationale dans le cadre de séjours d'étude ou de stages pour les étudiants de Paris-Sorbonne :

http://www.paris-sorbonne.fr/l-international/partir-etudier-a-l-etranger/aides-a-la-mobilite/nouvelle-rubrique-5433/?var_mode=calcul

bourses-mobilite@listes.paris-sorbonne.fr

- Doctorants

Il existe un appel d'offre interne à Paris-Sorbonne concernant les bourses "missions des doctorants à l'étranger». Ces bourses sont allouées qu'une seule fois à des étudiants en doctorat au-delà de leur première année.

<http://www.paris-sorbonne.fr/BOURSE-A-LA-MOBILITE>

Université Paris Diderot

Aides à la mobilité internationale

L'université Paris Diderot a mis en place de très nombreux accords d'échanges avec des établissements du monde entier. L'existence d'un accord d'échange, ou d'une convention de mobilité, établit le cadre juridique nécessaire à la réalisation des mobilités étudiantes.

Un moteur de recherche est à disposition des étudiants pour faire un choix de destination

<https://international.univ-paris-diderot.fr/echanges-proposees-par-paris-diderot>

Par souci d'équité, l'attribution des aides à la mobilité gérées par le Bureau des Relations Internationales s'effectue selon des principes de base et dans le respect des critères d'attribution des différents programmes de financement.

Les documents relatifs aux aides à la mobilité se déposent en même temps que le dossier de mobilité internationale (études ou stage).

Les étudiants postulent automatiquement à l'ensemble des bourses éligibles pour leur mobilité. C'est la commission d'attribution des bourses qui allouera ou non une aide à la mobilité.

<https://international.univ-paris-diderot.fr/etudier-letranger/aides-la-mobilite-internationale>

C'est le bureau des relations internationales (BRI) qui gère l'ensemble des démarches relatives à la mobilité internationale des étudiants et des doctorants

<https://international.univ-paris-diderot.fr/contacts-bureau-des-relations-internationales-bri>

Université Paris Nanterre

Le Service des Relations Internationales (SRI) a pour mission d'accompagner la stratégie internationale de l'établissement et de contribuer à la mise en œuvre des orientations définies par le Conseil d'Administration de l'Université Paris Nanterre et par le Conseil des Relations internationales.

Il travaille en étroite collaboration avec les diverses composantes de l'Université afin de mettre à la disposition des étudiants, entre autres, les services suivants :

- la construction et le suivi de coopérations internationales et d'accords bilatéraux avec les universités partenaires ;
- la coordination de la mobilité sortante : diffusion et traitement de l'information relative aux échanges et coopérations internationales
- le développement d'une politique de stages à l'international ;
- la gestion financière des projets liés à la coopération, la mobilité et à la gestion des subventions allouées au titre des partenariats de l'établissement.

Le Service des relations internationales assure le suivi de plus de 400 accords avec des universités partenaires dans le monde entier. Conscient de l'intérêt et de l'importance d'un séjour à l'international, il se veut un appui solide pour les étudiants qui partent à l'étranger.

relations-internationales@liste.parisnanterre.fr

Aides à la mobilité internationale

- Etudiants en Licence et Master

Les départs en mobilité s'effectuent à partir de la L3 : la L1 et la L2 doivent être impérativement validées. C'est le SRI qui peut, sous conditions d'éligibilité, aider les étudiants à financer leur projet de mobilité.

Les aides sont celles proposées par la commission européenne (Erasmus +), le Conseil régional d'Ile de France (AMIE), le Ministère de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation

<http://international.parisnanterre.fr/etudiant-e-s/partir-etudier-a-l-etranger-outgoing-students-/aides-a-la-mobilite/>

- Doctorants

Les 6 Écoles Doctorales de l'université Paris Nanterre ont chacune leur propre modalité d'attribution des aides à la mobilité internationale.

En savoir plus <http://international.parisnanterre.fr/etudiant-e-s/mobilite-des-doctorants/>

Université de Strasbourg

Européenne par nature et internationale par vocation, l'Université de Strasbourg inscrit clairement l'ouverture internationale dans ses missions fondamentales. Sa situation privilégiée dans l'espace rhénan et au cœur de l'Europe, son offre de formation pluridisciplinaire et ses engagements dans différents réseaux, lui permettent de développer de nombreux partenariats internationaux et une offre accrue de formations bi/ tri-nationales.

Aides à la mobilité internationale

- Etudiants en Licence et Master

Les aides financières pour les étudiants dépendent de la destination et du type de mobilité

o **Idex Bourses d'excellence**

Dans le cadre de la mise en œuvre de son Initiative d'excellence (IdEx), l'Université de Strasbourg veut, à travers ce programme, encourager et soutenir ses étudiants qui choisissent volontairement de s'ouvrir sur le monde et de poursuivre leurs cursus universitaires au sein de l'un de ses 700 établissements partenaires.

Pour l'année universitaire 2017-2018, une soixantaine de bourses de mobilité ont été attribuées. Ce dispositif concerne les étudiants qui partent en L3, M1 ou M2 dans le cadre d'un accord de coopération ou d'un réseau international.

- o **Bourse de la Région Alsace Champagne-Ardenne Lorraine**, elle s'adresse aux étudiants : L3 M1 et M2
- o **Bourse Unistra**

Proposée par l'Université de Strasbourg, la bourse Unistra a pour objectif de promouvoir la mobilité de stage ou d'études lorsqu'elle n'est pas obligatoire dans le cadre du cursus. Elle concerne peu les pays du GIS MOMM

<http://www.unistra.fr/?id=19413>

- Doctorants

Cotutelles internationales de thèse ou aires culturelles

Les aides sont versées à l'établissement français comme aide à la mobilité du doctorant.

Il appartient aux établissements d'enseignement supérieur d'attribuer ces aides aux unités de recherche qui encadrent des doctorants en cotutelle internationale de thèse ou désireux d'effectuer un séjour de recherche de courte durée à l'étranger.

<https://www.unistra.fr/index.php?id=17300>

Université François Rabelais de Tours

Le site internet de cette université donne peu de détails sur les mobilités et les aides à la mobilité internationale pour les étudiants et les doctorants.

<https://www.univ-tours.fr/international/>

Un portail est à disposition des étudiants pour envisager différentes possibilités de mobilités à l'international :

https://www.univ-tours.fr/international/partir-etudier-a-l-etranger-122392.kjsp?RH=ACCUEIL_FR&RF=1179489764197

Concernant les aides à la mobilité internationale, un document est accessible sur le site internet de l'université

https://www.univ-tours.fr/medias/fichier/guide-des-aides-a-la-mobilite-2017-18_1511962454430-pdf

ainsi qu'un tableau récapitulatif de ces aides :

https://www.univ-tours.fr/medias/fichier/tableau-recapitulatif-des-montants-2017-2018_1504079788727-pdf

Contacts à la direction des relations internationales pour les aides à la mobilité :

<https://www.univ-tours.fr/l-universite/direction-des-relations-internationales-dri--116823.kjsp?RH=1180426450517>

5 - Laboratoires d'excellence

Lancé en 2010, le premier appel à projets "Laboratoires d'excellence", visait à renforcer le rôle et la visibilité internationale des meilleurs laboratoires français, dans toutes les disciplines et sur tout le territoire. Ces laboratoires d'excellence (Labex) ont pour objectif de favoriser l'émergence de projets scientifiques ambitieux et visibles à l'échelle internationale, portés par des équipes ou des regroupements d'équipes. Ce sont des projets soutenus par l'Agence Nationale de la Recherche dans le cadre du programme « Investissements d'Avenir ».

<http://www.agence-nationale-recherche.fr/investissements-d-avenir/appels-a-projets/>

Ces dernières années, les Labex ont été l'un des outils structurants de la recherche sur l'ensemble du territoire français. Les moyens alloués ont permis d'accroître leur visibilité internationale et de financer de nombreuses thèses de doctorat (plus de 2 600 entre 2011 et 2015).

Le financement des Labex s'étendait initialement jusqu'à la fin 2019. Pour maintenir la dynamique engagée, il a été décidé de permettre à certains, de poursuivre leur activité au-delà, en prolongeant, sur la base d'une évaluation de leurs résultats, une partie de la dotation qui leur a été accordée au départ pour dix ans.

Quelques Labex centrés sur les sciences humaines et sociales devraient continuer leur activité dans les années qui viennent. Ceux qui sont présentés, de manière non exhaustive, dans les pages qui suivent peuvent proposer des bourses doctorales et des aides à la mobilité internationale. C'est pour cette raison qu'ils figurent à la fin de ce guide.

LABEXMED

Ce Labex regroupe 16 unités mixtes de recherche d'Aix-Marseille en sciences humaines et sociales. Il a pour objectif de développer et valoriser des projets de recherche interdisciplinaires sur la Méditerranée, de favoriser la formation des jeunes chercheurs ainsi que leur mobilité dans le bassin méditerranéen, de développer des partenariats euro-méditerranéens.

Dans le cadre de sa stratégie d'internationalisation LabexMed a mis en place plusieurs dispositifs pour promouvoir la mobilité de chercheurs.

- **Post-doctorants** : plusieurs aides à la mobilité existent pour les post-doctorants
 - o **Contrat post-doctoral *outgoing***

Il est destiné aux jeunes chercheurs ayant effectué leur doctorat à Aix-Marseille Université dans l'un des laboratoires partenaires de LabexMed et a pour but d'encourager une première mobilité internationale (maximum deux ans après la date de soutenance). La recherche post-doctorale s'effectue principalement chez l'un des partenaires internationaux de LabexMed qui soutient la candidature. Le projet présenté doit s'articuler autour de la question « Comment repenser la Méditerranée aujourd'hui » ainsi que de l'intérêt du partenaire.

Il y a 3 contrats de ce type chaque année. Les contrats sont d'une durée d'un an. L'appel est diffusé directement par les directeurs d'unité au sein de leur laboratoire au début de chaque année civile.

- o **Contrats post-doctoraux LabexMed/Mucem :**

Dans le cadre d'un partenariat avec le Musée des civilisations de l'Europe et de la Méditerranée, LabexMed propose un contrat post-doctoral annuel pour mettre en œuvre un projet de recherche qui s'intègre à la programmation scientifique et culturelle du musée. Le post-doctorant sera rattaché à une unité partenaire de LabexMed et mènera ses travaux au sein de l'équipe scientifique du Mucem.

LabexMed attribue un contrat de ce type chaque année. Le contrat est d'une durée d'un an renouvelable une fois.

- o **Bourse Gerda Henkel Stiftung/LabexMed**

Dans le cadre d'un partenariat avec la Gerds Henkel Stiftung une bourse post-doctorale est proposée chaque année pour les jeunes chercheurs travaillant sur les questions de patrimoine en Méditerranée (disciplines : archéologie, histoire, histoire de l'art, anthropologie). Il n'y a pas de prérequis en terme du lieu d'exécution du doctorat. Le projet de recherche présenté devra relever de la deuxième thématique de recherche de LabexMed : Processus culturels et dynamiques patrimoniales. Circulation des savoirs et des objets.

LabexMed attribue une bourse de ce type chaque année. La bourse est d'une durée d'un an. L'appel annuel est publié en janvier.

<https://labexmed.nakalona.fr/>

Labex RESMED

Le Laboratoire d'excellence "Religions et Sociétés dans le monde méditerranéen (RESMED) est porté par la COMUE Sorbonne Universités. Il offre un choix de thématiques novatrices et en adéquation avec les questionnements de notre époque sur le fait religieux en Méditerranée.

<http://www.labex-resmed.fr/presentation>

Plusieurs appels sont lancés chaque année pour des contrats doctoraux, post-doctoraux et des soutiens à la mobilité internationale. Consultez l'adresse suivante pour connaître les appels en cours :

<http://www.labex-resmed.fr/appels-a-candidature>

Labex TransferS

« Il s'agit d'étudier dans la très longue durée les formes de resémantisation qui accompagnent la circulation des textes, des modèles intellectuels, des objets matériels, artistiques ou quotidiens, entre les cultures. Une archéologie privilégiant les métissages au sein du bassin méditerranéen, une science de la littérature attentive aux républiques savantes comme aux métissages postcoloniaux, une philosophie ou une esthétique soucieuses de l'inscription des concepts dans la pluralité des langues, une histoire intellectuelle orientée sur des dynamiques traductrices ou la diffusion des arts rencontrent une anthropologie des contacts, une science du langage ou du droit attachée à la circulation des modèles. »

<http://transfers.ens.fr/-programme-scientifique->

- **Post-doctorants**

« Les recrutements, majoritairement réalisés dans le cadre de partenariats, peuvent également être faits sur fonds propre. Le labex a ainsi participé au programme européen Fernand Braudel IFR de la FMSH depuis septembre 2012, soit pour 5 Calls au cours desquels plus de 80 candidats ont soumis un dossier dans le but de rejoindre TransferS. »

<http://transfers.ens.fr/-post-doctorants->

Labex Les Passés dans le Présent

Ce Labex est porté par l'Université Paris Nanterre et 3 institutions patrimoniales : la Bibliothèque nationale de France (BnF), le Musée d'Archéologie Nationale (MAN), à Saint-Germain-en-Laye et le Musée du Quai Branly (MQB). D'autres partenaires français et étrangers sont associés.

<http://passes-present.eu/fr/les-partenaires-127>

Il concerne les enjeux de transmission et d'une médiation dynamique du passé, à partir d'objets complexes (archives, images, sons, objets ...) et des conditions de leur intelligibilité auprès du public dans le contexte des technologies numériques.

<http://passes-present.eu/>

<http://passes-present.eu/fr/le-labex-en-quelques-mots-42238>

- **Doctorants**

Les objets de recherche du Labex « Les passés dans le Présent » sont aussi bien locaux qu'internationaux. À ce titre, plusieurs projets ont pris pour terrain de recherche, différentes régions du globe. De même, la majorité des doctorants impliqués dans le labex ont choisi des terrains de thèse hors de France.

<http://passes-present.eu/fr/la-dynamique-internationale-du-labex-les-passes-dans-le-present-42471>

